

Partenariat entre l'Afrique et l'UE

ia Après dix ans de négociation, l'Union européenne (UE) et la Communauté économique

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé un accord de partenariat économique (APE). L'UE a accepté que les 16 pays de la CEDEAO réduisent leurs droits de douane de 75% sur 20 ans, au lieu de 80% sur dix ans, comme initialement demandé. L'APE devrait augmenter le commerce de 42 milliards d'euros par an. Les ONG ouest-africaines rejettent cependant l'accord en invoquant une « perte de souveraineté ». Car même si l'UE a promis une aide de 6,5 milliards d'euros, la région devrait perdre 1,8 milliard d'euros de revenus douaniers par an et les libéralisations risquent d'accroître la désindustrialisation et le chômage. Les services – notamment financiers –, les marchés publics, le droit de la concurrence et les investissements devraient être libéralisés rapidement ainsi que des règles plus strictes introduites sur la propriété intellectuelle. L'APE doit encore être ratifié par les deux parties.